

REPUBLIQUE FRANÇAISE



Département de la Creuse

PROCÈS-VERBAL DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE de CHENERAILLES

Le conseil municipal de Chénérailles s'est réuni le 02 avril 2026 à 19h30 à la Mairie de Chénérailles en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Mireille DÉPÊCHE sur convocation en date du 26 mars 2026.

Étaient présents : Mme Mireille DÉPÊCHE, M. Jean-Luc LEGRAND, Mme Oriana PARROT, M. Roger BOTTET, Mme Stéphanie GUIOMAR, M. François PARRY, Mme Anne REDONDEAU, Mme Brigitte LHUISSIER, Mme Ludivine GUIGNARD, M. Bruno DEBELLUT, M. Johan CZERNIKARZ, M. Romain RIQUIER, Mme Élodie MAZIN, Mme Sarah AVIGNON.

Absent ayant donné procuration : M. Jean-Louis MARIE à M. Jean-Luc LEGRAND

Monsieur Jean-Luc LEGRAND a été désigné secrétaire de séance.

Le procès-verbal a été lu et adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

- 01 - Commissions extra-Municipales – Désignation Membres
- 02 - Désignation complémentaire des membres auprès des Commissions locales
- 03 - Désignation complémentaire des délégués auprès des Organismes de regroupement.
- 04 - Demande de subventions – Comité des fêtes – Section JSP Ahun-Pontarion-Chénérailles
- 05 - Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement d'activité.
- 06 - Autorisation de recruter des agents contractuels pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité
- 07 - Portant approbation et validation du projet de partenariat « Développement des foires et marchés sur le territoire Marche et Combraille en Aquitaine » pour l'acquisition de barrières.
- 08 - Questions diverses

1. Commissions Extra-Municipales – Désignation Membres

Délibération n° MA-DEL-2026-28

Madame la Maire rappelle qu'aux commissions Municipales peuvent s'adjoindre des commissions extra-municipales.

Elle indique que deux commissions extra-municipales avaient été créées précédemment.

Le conseil municipal décide de maintenir des commissions et procède à la désignation de leurs membres comme suit :

- Commission des finances : Michèle SOURIOUX
Annie MARTINAT
Sylvie AVIGNON
Channy KRIV-VAN

- Commission des travaux : Michel CARRÉ
Pierre DURET
Jean-Luc AVIGNON
Freddy ARIAL

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

2. Désignation complémentaire des Membres auprès des commissions locales

Délibération n° MA-DEL-2026-29

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2026-25 en date du 20 mars 2026,

Considérant la nécessité de compléter la composition de certaines commissions locales,

Le conseil municipal décide de désigner les membres suivants :

➤ **Commission des Espaces Verts et du Fleurissement**

Mme DÉPÊCHE Mireille
Mme Stéphanie GUIOMAR
M. Romain RIQUIER
Mme Ludivine GUIGNARD
Mme Sarah AVIGNON
M. François PARRY
Mme Brigitte LHUISSIER

➤ **Commission de la communication**

Mme DÉPÊCHE Mireille
Mme Oriana PARROT
M. Roger BOTTET

Mme Ludivine GUIGNARD
Mme Sarah AVIGNON
Mme Élodie MAZIN

➤ **Commission Forêt, Étangs, Activités Ludiques**

Mme DÉPÊCHE Mireille
M. Jean-Luc LEGRAND
Mme Oriana PARROT
M. Roger BOTTET
Mme Stéphanie GUIOMAR
M. Romain RIQUIER
Mme Ludivine GUIGNARD
Mme Sarah AVIGNON
M. François PARRY

➤ **Commission Locaux Communaux – Cimetière**

Mme DÉPÊCHE Mireille
M. Jean-Luc LEGRAND
M. Romain RIQUIER
Mme Sarah AVIGNON
M. François PARRY
M. Bruno DEBELLUT
Mme Anne REDONDEAU

➤ **Commission du Commerce Artisanat :**

Mme Stéphanie GUIOMAR
M. Romain RIQUIER
Mme Élodie MAZIN
M. CZERNIKARZ Johan
Mme Anne REDONDEAU

Votants : 15
Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

3. Désignation complémentaire des délégués auprès des Organismes de regroupement

Délibération n° MA-DEL-2026-30

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Est Creuse Développement,

Vu la délibération n° 2026-24 en date du 20 mars 2026,

Considérant que le Syndicat Est Creuse Développement n'a pas été mentionné lors de cette délibération.

Considérant qu'il convient en conséquence de procéder à la désignation des représentants de la collectivité auprès de ce syndicat

Le conseil municipal décide de désigner les membres suivants :

➤ **Syndicat Est Creuse Développement**

Délégué Titulaire : M. Jean-Louis MARIE

Délégué Suppléant : M. François PARRY

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

4. Attribution de subventions

Délibération n° MA-DEL-2026-31

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant l'intérêt local des actions menées par les associations,

Le Conseil municipal décide d'attribuer les subventions suivantes :

- Comité des fêtes : 2 300 €
- Section SP Ahun-Pontarion-Chénérailles : 1 000 €

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

5. Recrutement d'agents contractuels - Accroissement temporaire d'activité

Délibération n° MA-DEL-2026-32

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant les besoins du service,

Le Conseil municipal :

- autorise Madame la Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à un accroissement temporaire d'activité, pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois ;
- précise que ces recrutements pourront concerner les catégories A, B ou C
- indique que les crédits sont inscrits au budget ;
- confie à l'autorité territoriale la fixation des modalités de recrutement et de rémunération.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

6. Recrutement d'agents contractuels – Accroissement saisonnier d'activité.

Délibération n° MA-DEL-2026-33

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de faire face à un accroissement saisonnier d'activité,

Le Conseil municipal décide :

- de recruter des agents contractuels du 1er mai 2026 au 30 septembre 2026 ;
- pour des fonctions d'adjoint technique (catégorie C), à temps complet (35h) ;
- de fixer la rémunération selon les règles en vigueur ;
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

7. Projet de partenariat – développement des foires et marchés

Délibération n° MA-DEL-2026-34

Madame la Maire présente le projet d'acquisition de matériel (100 barrières de sécurité) dans le cadre d'un partenariat avec plusieurs communes.

Elle précise que la commune de Charron sera chef de file pour le dépôt d'une demande de subvention pouvant atteindre 80 %.

Le Conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve le projet de partenariat ;
- valide l'inscription de l'achat de barrières dans l'opération ;
- sollicite les aides du programme DLAL 2021-2027 ;
- autorise Madame la Maire à signer tous les documents nécessaires.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Informations diverses

Madame la Maire donne les informations suivantes :

- La grille du puits situé route de Saint-Loup a été installée.
- Un problème d'éclairage a été signalé à la Maison de la Culture.
- L'Association des Maires Ruraux de la Creuse a adressé ses félicitations aux nouveaux élus du Conseil municipal à l'occasion de leur élection.
- Un courriel a été reçu d'une association extérieure sollicitant le prêt de tables : le Conseil municipal émet un avis défavorable.
- Une demande d'emplacement pour un food truck « La table de mon Grand-Père » (Genouillac) a été acceptée.

- Une demande d'emplacement pour le food truck « Le 23 » (Lavaveix) a été refusée ; un courrier lui sera adressé.
- Une convention avec le cirque « BIDON », prévue du 17 au 25 mai, a été acceptée (mise à disposition d'électricité, d'eau, de sanitaires et de foin).
- Une convention a été signée avec la Communauté de Communes Marche et Combraille en Aquitaine pour l'entretien du cabinet médical (veiller au bon état 1 fois/mois – assurer la tonte des espaces verts et le nettoyage des mauvaises herbes – déneiger et/ou mise en place de sel de déneigement (en cas de neige et de verglas) pour garantir l'accès au public et aux professionnels de santé) pour une durée d'un an.
- Les membres extérieurs du Centre Communal d'Action Sociale sont les suivants :
 - UDAF : Mme Pierrette SINAUD
 - Aînés : Mme Josette MANEUF
 - Lutte contre l'exclusion : Mme Annick PEAUDECERF
 - Médico-social : Mme Sylvie POUTONNET
- La commission des finances se réunira le jeudi 16 avril 2026 à 16h.
- La prochaine séance du Conseil municipal se tiendra le 27 avril 2026 à 19h30.

Tour de table

Les membres du Conseil municipal prennent successivement la parole :

- **M. Johan CZERNIKARZ** souhaite qu'une réunion relative à la foire aux chevaux soit organisée rapidement.
- **M. Romain RIQUIER** propose une réflexion sur la gratuité des emplacements du marché du vendredi matin. Il lui est répondu qu'un renseignement sera pris sur la faisabilité.
- **Mme Élodie MAZIN** indique avoir rencontré une opticienne mobile susceptible d'intervenir sur la commune ; une réponse est en attente.
- **Mme Stéphanie GUIOMAR** signale des dégradations de voirie (trous), et surtout l'état de la route de l'impasse du Châtelard, les travaux ont été réalisés par l'entreprise COLAS l'année dernière. Il est indiqué qu'un rendez-vous sera pris avec le responsable de chantier.
- **Mme Oriana PARROT** informe :
 - de la création d'un Conseil municipal des jeunes au collège à la rentrée de septembre ;
 - d'une demande de stationnements (motos et véhicules) au collège ;
 - de la signature du devis du feu d'artifice pour un montant de 4 500 € TTC ;
 - de la nécessité de réaliser les photos des membres du Conseil municipal pour le site internet.
- **M. Roger BOTTET** évoque la rencontre des métiers au collège et indique que M. Anatole CIMBEAU souhaiterait organiser un concert à l'église.
- **Mme Ludivine GUIGNARD** propose de limiter la tonte au Portet afin de préserver les fleurs sauvages.
- **M. François PARRY** signale qu'une rubalise a été installée au jardin public dans l'attente de la réalisation d'un plancher sous un banc.
- **Mme Brigitte LHUISSIER** propose l'acquisition d'un panneau d'affichage extérieur pour la Maison de la Culture et informe que la commission Espaces verts se réunira le mercredi 8 avril à 18h.

Clôture de séance

La séance est levée à 22h10.